

# Séance du 17 Décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Catherine PROVOST, première adjointe au maire.

Présents : Philippe BIRON, Gilles CHAMBONNIER, Greg DUDON, Odile DURET, Cécilia GAUCHARD, Daniel MARCHAND, Marina MERLE, Christelle PAIR, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yolande VANIEBOURG.

Absents excusés : Louis BERNARDET (a donné pouvoir à Philippe BIRON), Martine DEJOUX (a donné pouvoir à Catherine PROVOST), Guillaume HERMES (a donné pouvoir à Julien TABOULOT), Yousef TAOUFIK (a donné pouvoir à Greg DUDON)

Secrétaire de Séance : Christelle PAIR

<b><u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u></b>	15
<b><u>En exercice :</u></b>	15

Date de la convocation :	13/12/2021
Date de l'affichage :	29/12/2021

## Compte-rendu de la précédente séance

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

## Décision modificative du budget n°2

Sans objet

*Arrivée de Monsieur le Maire à 19h05.*

## 2021/00717 : Chemins de randonnées

Le Conseil Municipal est informé de la visite des agents du Conseil Départemental pour le recensement des chemins ruraux à préserver et qu'à cette occasion, un inventaire complet a été réalisé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

**DONNE** un avis favorable à la demande de modification du PDIPR,

**DEMANDE** l'inscription au PDIPR des chemins ruraux ou chemins communaux reportés sur la carte annexée :

3- chemin Vert

4- chemin du Château d'eau

5- chemin du Louage

6- chemin du Château de la Varenne au Louage Saunier

- 7- chemin de la Motte
- 12- chemin des Faverots
- 13- chemin du Louage Noir
- 14- chemin des Nauds
- 15- chemin de la Cayotte

**PRECISE** que toute délibération antérieure et traitant de l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée est réputée caduque.

### **2021/00718 : Enfouissement réseau BT aux abords de l'école**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** l'estimation présentée pour un montant total de travaux de 69 920 € et une contribution communale de 20 976 €

**DEMANDE** un étalement sur 10 ans de la contribution soit une charge annuelle de 2 177 €

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget des années concernées par l'étalement

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### **2021/00719 : Eclairage Public suite dissimulation aux abords de l'école**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** l'estimation présentée pour un montant total de travaux de 41 035 € et une contribution communale de 26 067 €

**DEMANDE** un étalement sur 10 ans de la contribution soit une charge annuelle de 2 706 €

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget des années concernées par l'étalement

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

### **2021/00720 : Demande de subvention – MFREO Saligny sur Roudon**

Monsieur le Maire présente une demande de subvention transmise par la Maison Familiale Rurale de Saligny sur Roudon pour deux élèves fréquentant leur établissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder la somme de 20 €.

### **2021/00721 : SDE03 : adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat d'énergie**

Considérant l'adhésion de la commune de Thiel sur Acolin au SDE 03,

Considérant la concertation avec les collectivités du Département du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE03) qui coordonne plusieurs groupements de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz à l'échelle départementale et qui permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et le suivi des consommations pour l'ensemble des membres adhérents.

Considérant la nécessité d'apporter plus de lisibilité aux adhérents sans alourdir les démarches préalables au lancement des consultations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour les achats d'énergies, annexée à la présente délibération

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents liés à cette affaire.

### **Questions diverses**

- Organisation de projets par la pétanque Thiéloise
- Désamiantage du Thiel Accueil

Pour affichage, le 28 décembre 2021